

Candidature au Collège B1 de la Commission Scientifique Sectorielle n°2
"Sciences Biologiques et Médicales" de l'IRD

Sébastien PION, 49 ans
CRCN, UMI233 TransVIHMI - Univ Montpellier – IRD – INSERM U1175
Groupe de recherche sur les *Maladies Tropicales Négligées*

Après des études d'**écologie** à l'université de Lille, j'ai choisi de m'orienter, par conviction, vers la **recherche opérationnelle pour le développement**, avec l'ambition et l'espoir de pouvoir contribuer à l'éradication de certaines maladies parasitaires tropicales.

Depuis 1999, l'IRD m'a offert un environnement grâce auquel j'ai pu construire ma carrière de chercheur : tout d'abord au cours d'un stage de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) puis lors de la préparation d'une thèse, puis par les collaborations que j'ai pu tisser en tant que post-doctorant dans d'autres structures de recherche, étrangère et française, jusqu'à mon recrutement en tant que CR2 en 2007.

En me facilitant l'accès à des formations, en m'offrant des possibilités de séjours longs auprès des partenaires du Sud, l'IRD m'a permis d'apprendre à définir des projets de recherche opérationnelle mais surtout de les mettre en place et de les réaliser. Ainsi, au cours des deux dernières décennies, j'ai passé environ 7 ans en Afrique centrale, essentiellement au Cameroun mais également en République Démocratique du Congo et en République du Congo, à développer des projets de recherche opérationnelle tout en essayant de participer au renforcement des capacités des partenaires.

Au cours de mes diverses expériences, j'ai eu l'occasion de réaliser, à maintes reprises, combien les spécificités de l'IRD en faisaient une entité unique dans le paysage de la recherche internationale. En effet, peu de structures peuvent revendiquer une telle présence sur le terrain, un tel engagement à long terme. Ces spécificités ont permis la mise en place de nombreuses solutions concrètes avec des impacts à court et souvent à long terme pour les populations.

Malheureusement, force est de constater que, depuis quelques années, ces spécificités sont mises à mal. L'UMR-isation généralisée et l'orientation des appels d'offre de financement de la recherche font que la recherche fondamentale tend à occuper une place de plus en plus grande au sein de notre Institut. Cela ne poserait évidemment aucun problème si cela ne se faisait pas au détriment de l'essence « historique » de l'Institut. Il n'est pas ici question de mener un débat sur quelle est la meilleure science. Les deux sont indispensables et complémentaires mais nécessitent souvent des environnements très différents pour être développées de façon optimale. En conditions de ressources limitées, la part croissante de recherche fondamentale entraîne inexorablement une perte de lien avec la réalité du « terrain » et met en péril l'identité même de l'Institut.

Par ailleurs, nombre de jeunes chercheurs recrutés après avoir présenté et défendu un projet de recherche à la fois original et entrant parfaitement dans le cadre du contrat d'objectifs et de performance de l'IRD se retrouvent à assurer des postes de super-techniciens dans leurs structures d'affectation, sans accompagnement dans leur plan de carrière.

En outre, l'IRD a récemment choisi de placer la science de la durabilité et d'adopter une démarche de transition écologique afin de garantir la cohérence de ses recherches et de son fonctionnement dans un contexte où les enjeux environnementaux sont de plus en plus prégnants. Ayant été sensibilisé dès mes études supérieures aux défis à venir, je me suis impliqué depuis de

nombreuses années, d'abord à titre privé dans la sphère associative, puis à l'IRD, dans cette démarche. Afin de partager les connaissances et l'expérience acquises, je me suis proposé d'être référent *Transition Ecologique et Développement Soutenable* (TEDS) de mon unité de recherche.

Pour ces raisons, je souhaite être membre de la prochaine Commission Scientifique Sectorielle n°2 afin de défendre des valeurs qui me semblent essentielles si l'on veut garantir à la fois l'identité de l'IRD dans le paysage de la recherche internationale, le dynamisme des idées qui émane de l'Institut, tout en véhiculant une image d'exemplarité dans la réalisation de ses projets.

Le processus de recrutement est un moment clé dans la mesure où il est possible, à ce stade, de réaffirmer les spécificités de l'IRD, c'est-à-dire son engagement dans une recherche au Sud, en tenant compte de ses spécificités. Par ailleurs, le processus d'évaluation en cours de carrière devrait être vécu par le chercheur comme un processus bienveillant, et non pas comme « encore une autre de ces formalités obligatoires » comme c'est souvent le cas. L'idée d'une révision du processus d'évaluation, afin d'y inclure un échange entre pairs, et sans intervention de la hiérarchie, mériterait d'être débattue.

Par cette profession de foi, j'entends défendre la cohérence des projets scientifiques mis en place par l'IRD, tant en termes de thématique, que d'adéquation des moyens humains et matériel nécessaires à leur réalisation.

En vous remerciant par avance pour votre soutien,

A Montpellier, le 15 avril 2024

Sébastien PION

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sébastien Pion', written in a cursive style.